

Image not found or type unknown



demande de radiation à une mutuelle

Par **hautier**, le **04/02/2009** à **19:59**

l'entreprise de mon mari a t'elle le droit de m'obliger à conserver la mutuelle que j'avais avec lui ,sachant que depuis le 1er janvier 2009 j'ai été obligé d'en prendre une dans mon entreprise.Nous demandons à passer en contrat célibataire , ils ne veulent pas , disant que c'est impossible car ils sont en procédure avec les syndicats : est ce légal?